

[N°47]
Mai 2014

FLEURY' **mag**

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS



EMPLOI

Dynamiser votre recherche



P. 9 **RETRAITÉS**
Une nouvelle
permanence
administrative

P. 10 **COMMÉMORATION**
Abolition
de l'esclavage

P. 17 **CARNAVAL**
Sur les traces
des Vikings !



Fleury'mag, journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 2 600 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



Magazine p.4

- En images p.4-5
- Bon voisinage p.6
- Jeunes : le Bon plan vacances ! p.7

Demain ma ville

- Insertion et rénovation : un duo gagnant p.8
- Une permanence pour les aînés p.9

Vivre ensemble

- 166^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage p.10
- Y a pas rien ! p.11
- Reconquérir la biodiversité p.12

Dossier p.13

Optimiser votre recherche

- Créer son entreprise : l'info vient à vous !
- Concours d'idées p.14-15-16
- Carnet d'adresses p.16

Rendez-vous p.17

- Carnaval sur les traces des Vikings ! p.17
- Jouluk en concert partagé p.18
- "Projections" p.19
- Agenda p.20

Fleury pratique p.21



David DERROUET

Maire de Fleury-Mérogis,
vice-président
de la communauté
d'agglomération du Val d'Orge,
député suppléant.

Madame, Monsieur,

Dimanche 27 avril s'est tenue la journée de commémoration des personnes victimes de la déportation lors de la Seconde Guerre mondiale.

A l'heure de la commémoration de la fin de cette guerre marquée par 50 millions de morts, je tiens ici à rendre un hommage particulier aux victimes et aux familles des victimes de l'idéologie nazie, mais aussi à celles et ceux qui ont bravé la mort pour défendre, dans la résistance, les valeurs de la démocratie.

En ce mois de mai, la municipalité, en partenariat avec les associations locales, poursuivra l'indispensable travail de mémoire que nous devons à toutes celles et ceux qui, hier comme aujourd'hui, ont souffert et souffrent de la tyrannie.

Plusieurs jours seront consacrés cette année à la commémoration de l'abolition de l'esclavage, autour d'une exposition, d'une conférence-débat, mais également autour d'activités culturelles portées par les associations des représentants d'outre-mer que je remercie pour leur mobilisation en partenariat avec la municipalité.

Le mois de mai, c'est aussi pour la majorité municipale la mise en œuvre des engagements pris lors de la campagne électorale sur des dossiers permettant d'améliorer votre quotidien et de préparer l'avenir de vos enfants.

Sans faire la liste exhaustive des projets, les élu-e-s sont d'ores et déjà au travail sur :

- Les futurs aménagements des espaces extérieurs des Aunettes et des Joncs-Marins qui seront présentés aux habitants avant l'été
- La poursuite de la création de logements de qualité, accessibles pour les jeunes couples et/ou les personnes à mobilité réduite
- L'amélioration et le renforcement de la sécurité publique sur la ville en étroite collaboration avec le groupement de gendarmerie de l'Essonne
- La création d'un partenariat plus étroit avec certains bailleurs afin qu'ils investissent sur leur patrimoine, et ce sans augmentation de loyers
- Les relations avec le ministère de la Justice pour la rénovation du gymnase et la création d'un terrain de foot synthétique
- La finalisation du projet de la maison de l'emploi et de l'insertion.

Si un mandat de six années peut sembler long dans la vie d'un homme ou d'une femme, c'est un temps assez court pour réaliser le programme ambitieux pour lequel nous avons été élus. Comme sous le mandat précédent, soyez assurés que les engagements pris seront respectés.

Soyez assurés de ma détermination à honorer la confiance que vous nous avez accordée !

Directeur de la publication : David Derrouet • **Directrice de la communication :** Stéphanie Debauge • **Rédaction :** Stéphanie Debauge - Claire Robert • **Mise en pages :** Sophie Rouxel • **Conception graphique :** Studio Plus-SA - www.studioplussa.com • **Impression :** imprimerie Grenier • **Distribution :** Privilège et Communication • **Photos et visuels :** Ville de Fleury-Mérogis - Page 4 (Waly Dia) et 5 : Djamila Calin - Page 6 (en bas à droite) : Wikimedia Commons - Pages 7 et 9 : Fotolia.



1



2



3



4



1 CORPS DE PAPIER • Voile, robe, chapeau... On peut tout imaginer avec une feuille de papier et expérimenter sensations de légèreté et sons froissés... Un atelier proposé à la Maison de la petite enfance dans le cadre du projet "Les premiers pas" (7-11 avril).

2 WALY DIA • Formé à bonne école dans la troupe du Jamel Comedy Club, le jeune humoriste a conquis le public de Fleury le 5 avril, salle Malraux, avec son one man show énergique, participatif et déjanté. En première partie, un artiste prometteur : Abdelkrim Bichkou.

3 ALBUM À COMPTER • Dans le cadre du festival Chemins de lecture, la médiathèque proposait, le 25 avril, un atelier de création collective d'un album en tissu, en partenariat avec les structures petite enfance et avec la complicité d'Hélène Réa, artiste couturière. Prochain atelier : mercredi 13 mai.

4 JOURNÉE DE LA DÉPORTATION • Dimanche 27 avril, la municipalité et les associations ont commémoré le souvenir des déportés.

MA VILLE, QUARTIER DU MONDE • Avec ses histoires musicales, son hôtel à tiroirs et sa caravane, la compagnie du Théâtre des monstres a posé ses valises durant deux jours au cœur des Résidences. Les 24 et 25 avril, les habitants étaient invités à voyager dans leur univers imaginaire, à commencer par leurs joyeux et déjantés spectacles sans parole, "Hôtel des Hortensias" et "La caravane des valises". Les spectacles étaient précédés d'ateliers animés par la compagnie : expression corporelle, musique et théâtre, dans l'esprit des arts de la rue. Ateliers scoubidou, crêpes, jeux de société... : la médiathèque, le centre de loisirs et l'équipe de la Réussite éducative avec le Club des parents solidaires étaient aussi de la partie pour la grande joie des enfants, nombreux. Et c'est en musique, au son du groupe Alfonz Band, qu'ont eu lieu les repas en plein air, juste avant les spectacles. Seule ombre au tableau : la météo, incertaine, a contraint l'organisation à annuler les visites des jardins familiaux et à proposer la représentation de vendredi soir à l'intérieur de la salle Malraux.



LOISIRS

Brocante

Dimanche 18 mai,

la brocante / vide-greniers de Fleury s'installera rue du Bois-des-Chaqueux, à la lisière de la forêt de Saint-Eutrope. Vieux meubles, bibelots, livres... Toutes sortes d'objets bon marché vous attendent pour une seconde vie !

Bulletin d'inscription téléchargeable sur le site de la Ville : <http://www.mairie-fleury-merogis.fr>
Rens. : 01 69 46 72 09.

CÉRÉMONIE

8 mai

En souvenir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, le 8 mai 1945, la municipalité et les associations d'anciens combattants vous donnent rendez-vous le **jeudi 8 mai** à 8h45 devant la stèle, rue du CNR, puis au cimetière. La cérémonie sera suivie d'une réception en mairie.

NOUVEAU

École Montessori

L'école de l'arbre à papillons ouvrira ses portes à la rentrée de septembre à Sainte-Geneviève. Il s'agit d'une école maternelle et primaire, bilingue, fidèle à la pédagogie Montessori.

Rens. :

www.lecoledelarbreapapillons.fr

CADRE DE VIE

Bon voisinage

Avec le printemps revient le chant des oiseaux... et des tondeuses ! Pour que votre voisin profite lui aussi des beaux jours pendant que vous vazez à vos travaux de jardinage et de bricolage, respectez les règles élémentaires de bon voisinage ! L'appel au civisme est également de mise en ce qui concerne la propreté en ville et le stationnement réglementé.

Pour éviter toute nuisance sonore, l'utilisation des engins à moteur (tondeuses, motoculteurs, bétonnières, tronçonneuses, etc.) est autorisée à des horaires définis par un arrêté municipal : du lundi au vendredi de 7h à 20h, les samedi, dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 16h à 20h.

Les arbres, arbustes et haies en bordure de voie publique et en limite de propriété doivent être régulièrement élagués.

Les déchets verts sont collectés chaque semaine en porte-à-porte : vos trois fagots attachés sont collectés tous les lundis matins. Ils peuvent également être déposés dans les déchetteries du Siredom (www.agglo-valdorge.fr/decheteries). Il est strictement interdit de brûler

ses coupes et surplus de jardin (branchages, feuilles, etc.). Pensez à une alternative : le compostage.

Déchets indésirables en ville

Rappelons que la propreté de notre ville est l'affaire de tous. Les propriétaires de chiens doivent, par exemple, ramasser (utilisation d'un sac plastique) les déjections canines de leur animal. Les "voitures-poubelles" sont elles aussi strictement interdites. Le stationnement sur la voie publique ne doit pas excéder 7 jours. Au-delà de ce délai, il fera l'objet d'une contravention d'un montant de 35 euros puis d'une mise en fourrière. Sur la voie publique, tous les véhicules doivent être assurés et stationnés sur des places de stationnement identifiées. ■

CHIENS DANGEREUX

Une réglementation stricte

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont répartis en deux catégories : chiens d'attaque (cat. 1) et chiens de garde et de défense (cat. 2). Ces chiens sont soumis à des mesures spécifiques et à certaines interdictions et obligations. A titre d'exemple, pour les chiens d'attaque (issus de croisements et apparentés aux "pitbulls", "boer-bulls", tosa...) acquis avant 2010 (désormais interdits) : permis de détention, stérilisation, muselière et laisse tenues par une personne majeure, etc. Pour les chiens de garde et de défense (races staffordshire terrier, rottweiler, tosa...) : laisse et muselière (tenues par une personne majeure) sur la voie publique, transports en commun, parties communes des immeubles, etc.

Le non-respect de la réglementation est assorti d'amendes voire de peines de prison. Rens. : www.service-public.fr



JEUNES

Le Bon plan vacances !

Pour aider les jeunes à financer leurs projets de vacances autonomes, le Conseil général propose le "Bon plan vacances", qui remplace l'ancien dispositif Sac'ados. Deux choses changent pour l'essentiel : les dossiers de demande de bourse sont examinés par le Conseil général et non plus par les villes. Les jeunes peuvent désormais solliciter ce nouveau dispositif tout au long de l'année.

Vous avez entre 16 et 21 ans et vous habitez en Essonne ? Vous pouvez bénéficier de bourses pour financer votre projet de vacances. Pour cela, vous devez remplir quelques conditions : il vous faut tout d'abord être à l'initiative du projet de vacances et vous impliquer dans sa réalisation (recherche des hébergements, des itinéraires, préparation d'un budget, etc.). Il faut aussi obligatoirement partir au moins à deux personnes et prévoir un minimum de 5 nuitées. Ensuite, c'est un vrai projet de mobilité de premières vacances en autonomie, en dehors de la famille, que ce soit en

France, en Europe, ou dans le monde, qui doit être présenté. Pas question pour le Conseil général de financer vos rêves de vacances "farniente" dans un hôtel-club 4 étoiles ! Il s'agit bien d'inciter les jeunes à la mobilité, à l'autonomie, la débrouillardise et à l'organisation de projets, tout en favorisant la découverte de nouveaux horizons culturels. Les projets en pension complète, de type club de vacances ou vacances encadrées ne seront pas acceptés.

Enfin, il faut bien sûr ne pas avoir déjà bénéficié d'une aide au premier départ du Conseil général et avoir un compte bancaire ou postal

nominatif. Les bourses accordées varient de 200 euros par jeune pour les destinations en France et en Europe à 400 euros par jeune si vous vous envollez hors des frontières de l'Union européenne.

Pour pouvoir prétendre à ces bourses, le jeune devra présenter un projet écrit au Conseil général. Pour cela, il pourra demander conseils et aide méthodologique aux animateurs jeunesse du Chalet ou bien au Point information jeunesse de la Ville. N'hésitez plus, renseignez-vous ! ■

Rens. : PIJ > 01 69 72 19 66 ou Chalet > 01 60 15 85 20.



NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Des réunions d'information en mai

Depuis plusieurs mois, les services de la Ville travaillent en lien avec les enseignants et les associations de parents d'élèves pour préparer la mise en place de la réforme des rythmes scolaires en septembre 2014. Afin de présenter les changements qui interviendront à la rentrée prochaine, les parents d'élèves sont conviés à des réunions d'information :

- **Jeudi 15 mai à 19h15** à l'Espace intergénérationnel (parents des élèves du groupe scolaire Curie).
 - **Vendredi 16 mai à 19h15** à l'Espace intergénérationnel (parents des élèves du groupe scolaire Langevin).
- Les parents des élèves de l'école Desnos peuvent assister à l'une ou l'autre de ces réunions, selon leur souhait.*



FORÊT DE SAINT-EUTROPE
Les travaux commencent !

L'aménagement de la future route forestière de la forêt régionale de Saint-Eutrope prévue pour les promeneurs et les cyclistes a débuté. Sur 2,5 kilomètres de long, elle complètera le réseau de cheminements entre la Seine et l'Orge. Le chantier a démarré avec les travaux d'abattage, de débardage et d'évacuation des bois. Ils se poursuivront cet été par le dessouchage des arbres et la création de la route forestière à proprement parler sur les 2,5 kilomètres de long. Cette route traversera le massif du nord-est jusqu'à la lisière ouest, en passant le long de la plaine d'Escadieu. Les travaux sont menés par l'Agence des espaces verts (AEV) de la Région Île-de-France.

TRAVAUX

Insertion et rénovation : un duo gagnant

Datant du 18^e siècle, l'église romane de Fleury est le témoin d'un type d'architecture assez rare en Île-de-France. Pour rénover ce joyau du patrimoine communal, la Ville a fait appel à l'association d'insertion Aries.

Depuis sept ans, l'association Aries intervient régulièrement sur la commune de Fleury par le biais du Plan local d'insertion et de l'emploi, en y réalisant des chantiers d'insertion professionnelle. Après la rénovation du mur du parc Marcille l'an dernier, mais aussi des travaux dans les équipements sportifs (vestiaires de foot, local pétanque...), cette année, la Ville a confié à l'association la rénovation des peintures intérieures de l'église. Un vrai défi pour les ouvriers du chantier qui doivent travailler à 8 mètres de hauteur et apprendre à manier avec dextérité les techniques de montage et de démontage des échafaudages, de manière à restituer les lieux chaque semaine pour les offices du week-end. Au nombre de quatorze, ces stagiaires-apprentis préparent une formation de peintre en bâtiment. Éloignés de l'emploi pour des raisons très diverses (problèmes de logement, de santé, difficultés d'ordre social ou linguistique, etc.), ils bénéficient



de 400 heures de formation, en alternance avec le chantier. Pour les guider et leur transmettre leur savoir-faire, deux encadrants techniques sont présents avec eux sur le terrain et suivent l'évolution des travaux. Le plus du chantier d'insertion est d'apporter une vraie mise en situation, en parallèle des cours théoriques. Un troisième encadrant intervient également pour accompagner les ouvriers sur le plan social et professionnel (aides pour leurs démarches administratives ou de recherche d'emploi, suivi personnalisé, etc.). L'objectif final étant, bien sûr, le retour à l'emploi. Les travaux devraient se poursuivre jusqu'à l'automne. En parallèle à la rénovation intérieure de l'église, l'association Aries achève également la création de toilettes publiques -travaux d'isolation, doublage, installation de deux WC adaptés aux handicapés... - dans le local attenant à l'église (qui aurait été, à l'époque, une ancienne cellule de dégrèvement !). ■

L'église Très-Saint-Rédempteur

Après la destruction de la chapelle du château-fort de Fleury en 1722, la nouvelle église de Fleury a été construite en 1725. En forme de croix latine, l'édifice actuel date pour sa plus grande part de cette époque : les boiseries, la chaire, le maître-autel et la grille du chœur sont d'origine. En mauvais état après la guerre, l'église fut restaurée en 1982 et de nouveaux vitraux très colorés, de l'artiste Magdeleine Nicolai et du maître verrier Boutzen, ont alors été posés.



NOUVEAU

Une permanence pour les aînés

Afin de faciliter les démarches administratives des personnes âgées, et poursuivre sa politique de lutte contre l'isolement, l'équipe municipale met en place une permanence administrative gratuite à l'Espace intergénérationnel.



Déchiffrer les courriers, constituer des dossiers administratifs, remplir des formulaires... Lorsqu'on avance en âge, ce type de démarches n'est pas toujours simple et beaucoup de retraités se sentent perdus face aux méandres de la paperasse administrative. Aux problèmes de vue, d'écriture, ou d'accès à l'information, s'ajoutent parfois les difficultés de déplacement, qui sont autant de freins et d'obstacles pour entreprendre des démarches. A tel point que certaines personnes âgées peuvent être tentées de baisser les bras, au risque de laisser passer les délais de certains dossiers et de ne pas percevoir les prestations auxquelles elles auraient droit.

Quotidiennement, les agents du CCAS et du service Retraités font le constat de ces difficultés, facteurs d'inégalités et d'exclusion. Pour rompre l'isolement des personnes âgées, la municipalité a donc décidé de mettre en place une permanence administrative gratuite, les deuxièmes vendredis du mois, à l'Espace intergénérationnel. Plus facile d'accès que la mairie, l'Espace intergénérationnel est situé rue Pierre-Brossolette, à côté du gymnase, et est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. Une fois par mois, à partir du 9 mai, des agents de la mairie y seront présents, pour accompagner les personnes

âgées dans leurs démarches. Ils pourront, selon les cas, vous aider à déchiffrer les courriers reçus, à rédiger des courriers administratifs, à constituer des dossiers de type "minimum vieillesse", souscription ou désengagement de mutuelle, APL, ou encore vous conseiller dans les diverses démarches à entreprendre. Le tout, dans une ambiance conviviale et accueillante ! ■

Permanence administrative
Espace intergénérationnel, rue Pierre-Brossolette. Les deuxièmes vendredis du mois de 10h à 12h.
Prochaines permanences : vendredi 9 mai et vendredi 6 juin.

Sorties retraités : en mai, faites ce qu'il vous plaît !

Pour illustrer le fameux adage, le service Retraités a concocté un programme alléchant de sorties :

- **Vendredi 16 mai :** vous pourrez visiter la maison et le jardin de Claude Monet. Après un déjeuner au restaurant à Giverny, vous découvrirez, sur les bords de Seine, le berceau des célèbres "Nymphéas".
- **Mardi 20 mai :** rencontrez votre élue autour d'un goûter oriental, à 16h à l'Espace intergénérationnel.
- **Vendredi 23 mai :** c'est la demeure d'un autre artiste, le peintre franco-japonais Foujita, qu'il vous sera proposé de visiter. En vallée de la Mérantaise, cette petite maison rurale a été aménagée en atelier par le peintre au début des années 1960.
- **Samedi 31 mai :** un rendez-vous désormais incontournable, le fameux thé dansant, à l'Espace intergénérationnel !
- **Vendredi 6 juin :** venez visiter le domaine de Chamarande. Classé au titre des monuments historiques, il s'inscrit dans un environnement exceptionnel et accueille aussi un centre d'art contemporain à découvrir.

Renseignements et inscriptions : service des retraités - 01 69 46 72 19.

ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

L'esprit "mawonaj" toujours vivant

Le 23 mai, Fleury fêtera le 166^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage, avec les associations antillaises et réunionnaises de la ville, réunies dans le collectif "lespwi mawonaj".

Au programme : des expositions, une conférence, et un grand lewoz* jusqu'au bout de la nuit...

Lespwi mawonaj. Symbole de résistance à l'oppression, le mawonaj ou marronage désigne la fuite des esclaves hors des plantations. C'est sous ce nom chargé d'histoire que les associations Bwa Bandé, Reflet d'Outre-Mer, Lyannaj'91 et Ti'macatia ont choisi de se rassembler pour célébrer le 166^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage le 23 mai prochain. Comme les années précédentes, elles ont concocté, en partenariat avec la Ville, un programme réunissant à la fois des outils pour réfléchir, et des grands moments festifs. Car l'histoire de l'esclavage est indissociable de la culture, en particulier de la musique, et pour les communautés antillaises et réunionnaises, cette date est aussi l'occasion de faire découvrir leurs traditions au plus grand nombre.

Des expositions et une conférence

Dès le 17 mai, les festivités commenceront avec une nuit blanche organisée par Lyannaj'91. Du 17 au 22 mai, la salle Malraux accueillera aussi deux expositions. La première est proposée par l'association Comité marche du 23 mai 1998 (CM98) et s'intitule "Mémorial: les noms de l'abolition". Elle présente une partie peu connue de l'histoire de France: la nomination des anciens esclaves des colonies françaises, ainsi que le préconisait la commission de l'abolition dirigée par Victor

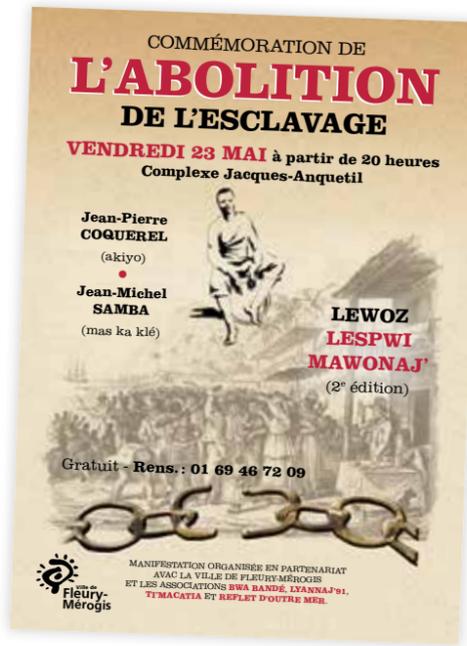
Schoelcher en 1848.

Le 20 mai, à partir de 18h45, l'association proposera également un atelier de mémoire avec une initiation à la généalogie qui permettra aux Antillais qui le souhaitent de trouver le prénom et le matricule de leur aïeul esclave. Enfin, une conférence-débat apportera des éclairages sur l'origine des noms de familles des Antillais-Guyanais et Réunionnais.

La deuxième exposition présentera quant à elle le travail des étudiants en formation à l'École des métiers de l'information pour l'association "Sortir du colonialisme". A partir des images d'Épinal de la colonisation, ces visuels, mêlés à des images d'archives, sont un plaidoyer anti-raciste.

Un grand lewoz festif

Vendredi 23 mai, les deux expositions seront déplacées au complexe sportif Jacques-Anquetil pour la grande soirée festive qui débutera à 20h. Stands, vente d'artisanat et un repas traditionnel précéderont le lewoz qui débutera à 23h. Pour les néophytes, rappelons qu'un lewoz est une soirée culturelle composée de chants et danses exécutées au son de tambours traditionnels ka**, instruments hérités de la période esclavagiste. Fleury aura la chance d'accueillir deux maîtres du ka, Jean-



Michel Samba (du groupe Mas Ka Klé) et Jean-Pierre Coquerel, un des chanteurs d'Akyo. Créé en 1979, Akyo compte une douzaine d'albums à son actif. En reprenant à son compte de la musique des laissés-pour-compte de la société, ce mouvement culturel engagé n'a eu de cesse de revaloriser la culture guadeloupéenne. ■

* *Lewoz* : rassemblement populaire nocturne formé d'un cercle (lawonn) autour des danseurs.

** *Gwo ka* : genre musical guadeloupéen qui tire son origine dans le chant des esclaves des plantations.

Commemoration de l'abolition de l'esclavage

Expos : 17>22 mai salle Malraux.
Nuit blanche : samedi 17 mai salle Malraux, avec l'association Lyannaj'91.

Conférence-atelier-débat : mardi 20 mai à partir de 18h45.

Lewoz et soirée festive : vendredi 23 mai, complexe Jacques-Anquetil à partir de 20h. Entrée gratuite - Restauration proposée sur place (payante).
Rens. : CVL - 01 69 46 72 09.

CLOWNS SCIENTIFIQUES

Y a pas rien !

Dans le cadre des dix ans du festival "Les Chemins de lecture", la médiathèque vous invite à un spectacle qui mêle le théâtre et la science.

Monsieur Linotte est un peu perdu. Il doit faire un spectacle mais il n'y a rien. Mais qu'est-ce que rien? Il cherchait quelque chose, mais il ne sait plus quoi, alors il cherche... Peut-être que ce n'est pas lui qui cherchait mais quelqu'un d'autre? Monsieur Linotte a bien du mal à distinguer le réel de l'imaginaire. Et 3, ça existe? Et si on allait au bord du bord, est-ce qu'on serait au bord? Heureusement que les spectateurs vont l'aider! Quand le théâtre rencontre la science, ça donne lieu à de drôles de spectacles... scientifiques! Et à une curieuse compagnie: L'Île logique! Dans cet univers où tout est à l'envers, les clowns scientifiques utilisent le burlesque et le ludique pour aiguïser le sens critique, initier au raisonnement, éveiller la curiosité, donner goût aux sciences fondamentales et à la démarche scientifique...

Les mathématiques n'existent pas vraiment, mais le clown non plus. L'art et les mathématiques sont tous deux des créations de l'esprit. Où est 17? Qui a déjà vu une droite? De même, le clown vient de nulle part, il n'est pas dans la "vraie vie". Pourtant il nous ramène à des situations de la vie réelle. Avec les sciences comme but et le clown comme moyen, la compagnie L'Île logique réussit un tour de force: vulgariser la numération, l'énergie, la relativité, l'infini, la mécanique newtonienne... ■

"Y a pas rien" - Cie L'Île logique

Une pièce de Cédric Aubouy
Mise en scène par Sandrine Metzlé
Mercredi 28 mai à 10h30
Médiathèque Elsa-Triolet
Pour les 4-6 ans - Gratuit
Festival Les Chemins de lecture
Rens./réservation : 01 60 16 30 60

Du nouveau à la médiathèque

Le réseau des médiathèques du Val d'Orge propose de nouveaux services. A Fleury, par exemple, vous pouvez d'ores et déjà emprunter gratuitement des liseuses électroniques contenant chacune plus de 100 livres numériques! On y trouve aussi bien un grand classique de la littérature comme "Madame Bovary" de Gustave Flaubert que l'épopée des oubliés de banlieue, "Baraques du globe", signée Didier Daeninckx, ou encore le chef-d'œuvre de Jack London, "L'Appel de la forêt". Vous souhaitez apprendre le polonais, réviser le Code de la route ou découvrir le musée du Louvre? C'est également possible grâce aux multiples ressources (musique, cinéma, presse, savoir...) proposées par la bibliothèque numérique accessible sur www.lirenavdorge.fr! Enfin, vous pouvez aussi bénéficier d'un accès wifi d'une heure par jour. Pour tous ces services, il suffit d'être inscrit à la médiathèque. Rens. : 01 60 16 30 60.



MÉDIATHÈQUE

Prochains rendez-vous

• **Mardi 13 mai** de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 : **atelier couture** avec Hélène Réa, en partenariat avec la Maison de la petite enfance et la Réussite éducative. Venez créer un album à compter en tissu! Pour raccommoier chiffres et lettres dans le cadre du 10^e festival "Chemins de lecture" (réseau des médiathèques du Val d'Orge).

• **Samedi 17 mai** à 11h : "**Des petits et des histoires**". Les bibliothécaires accueillent les tout-petits (0-3 ans) et leurs parents pour un temps partagé de lectures, comptines et jeux de doigts.

• **Mercredi 21 mai** de 15h à 16h30 : **jeux de société** pour les enfants à partir de 6 ans. Vous aimez jouer? Nous aussi! Toute une panoplie de jeux sera à votre disposition.

Médiathèque Elsa-Triolet
59, rue André-Malraux
01 60 16 30 60
www.lirenavdorge.fr

ENVIRONNEMENT

La nature en ville : reconquérir la biodiversité

Aujourd'hui confrontées à de nouveaux enjeux environnementaux, les communes doivent relever de multiples défis : impulser de nouvelles pratiques au sein des espaces verts, maintenir un juste équilibre entre espaces naturels et bâtis, préserver au maximum la biodiversité locale.

A Fleury comme ailleurs, le service des espaces verts doit désormais endosser de nouvelles missions : réduire à zéro d'ici 2020 l'utilisation des produits phytosanitaires, économiser l'eau et l'énergie, choisir des végétaux adaptés au territoire local et au milieu urbain, favoriser les petits écosystèmes urbains et les "corridors écologiques", etc. Depuis plusieurs années, la Ville de Fleury est engagée dans le programme Phyt'Eaux Cités. Il s'agit à la fois d'agir à la source de la pollution des eaux et des sols, en abandonnant progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires (herbicides, insecticides, fongicides...) et de mettre en place des méthodes alternatives de gestion et d'entretien des espaces verts. Plusieurs îlots se sont ainsi transformés en prairies naturelles : la "botte" des Chaqueux, l'avenue du Docteur-Fichez (RD445), les abords du parc de la Marquise... D'une façon générale, les plantations pérennes à base d'arbustes et de plantes vivaces, de bulbes et de graminées

seront privilégiées. Fini le temps des fleurissements exotiques et des pelouses tondues à ras !

Le végétal au cœur des quartiers

Les prochains aménagements paysagers des Aunettes et des Joncs-Marins procèdent de la même philosophie. Le cabinet Paule Green a imaginé des espaces verts peu exigeants en entretien (fauchage trimestriel) et en eau. Il privilégie des séries végétales majoritairement indigènes, résistantes, les plus autonomes possibles. Certaines plantes attireront insectes et oiseaux pour favoriser la biodiversité. Des prairies naturelles seront semées sur la rue de la Coulée-Verte et dans le Parc central.

Des plantes sauvages au coin du bois

N'oublions pas que la biodiversité, c'est aussi celle que l'on trouve au coin de la rue, sur les bords des routes et des chemins, à l'orée des parcs et des bois. Dans la forêt de Saint-Eutrope, toute une flore s'épanouit : jacinthes des bois,

violettes, muguets, anémones des bois, primevères... Mais c'est aussi en lisière de forêt, dans cet espace intermédiaire, que l'on trouve une grande diversité de plantes sauvages. En avril, nous en avons inventorié quelques-unes : alliaire, arum, berce, chélidoine, ficaire, gaillet gratteron, géranium herbe-à-robert, lierre terrestre, mauve, moutarde noire, ortie, pervenche, pissenlit, plantain, renoncule, rumex, stellaire... "Pour peu que l'on prenne la peine de regarder, chaque promenade est un festival de surprises, car l'extraordinaire se cache dans l'ordinaire", écrit Marc Giraud dans son livre "La Nature en bord de chemin". En apprenant à mieux connaître ces plantes communes, en changeant de regard sur les "mauvaises herbes", en les accueillant dans son jardin ou au coin de la rue, chacun de nous peut participer à préserver et réhabiliter la biodiversité locale. ■



EMPLOI

Optimiser votre recherche

Dans un contexte économique difficile, l'emploi des Floriacumois-e-s est une priorité et un défi pour la Ville. Après la création en 2010 d'un service dédié à ce secteur et le recrutement en 2013 d'une deuxième personne, un espace Emploi et Insertion devrait ouvrir ses portes cette année dans la rue des Petits-Champs. Comme partout ailleurs en France, le chômage à Fleury touche particulièrement les jeunes, les femmes, les seniors. En octobre 2013, ils étaient 301 inscrits à Pôle emploi et sur cette même année, l'espace Emploi en a reçu 151. La recherche d'emploi s'apparente à un parcours du combattant. Comment s'y retrouver entre le Pôle emploi, la Mission locale, le Plie ? Comment améliorer son CV, sa lettre, sa présentation ? Comment retrouver la confiance en soi et réussir un entretien ? A qui s'adresser pour créer son activité ? L'espace Emploi de Fleury propose un accompagnement de proximité susceptible de redynamiser votre recherche d'emploi. N'attendez plus pour en bénéficier ! ■

► EMPLOI > OPTIMISER VOTRE RECHERCHE

L'espace Emploi de la mairie travaille en lien avec l'ensemble des services (CCAS, social, Réussite éducative...) et avec divers partenaires (Pôle emploi, Mission locale, agglomération du Val d'Orge...). Cette structure de proximité vient compléter d'autres services existants sur le territoire. Elle facilite les démarches des demandeurs d'emploi et les accompagne dans leur parcours professionnel.

Un accompagnement de proximité

Vous êtes au chômage et vous souhaitez être accompagné dans votre recherche d'emploi? Prenez rendez-vous avec l'espace Emploi de la mairie (01 69 46 72 03 / 01 69 46 72 31). Un entretien individuel et confidentiel permettra de constituer votre dossier et faire un point sur votre parcours et vos compétences. Le service pourra également vous orienter vers des

partenaires spécifiques dans le cadre d'une prise en charge de formation, d'un suivi social, etc. Des ateliers vous seront certainement proposés car ils permettent d'acquérir des outils pour votre recherche (voir agenda ci-contre).

Des ateliers sur mesure

Une à deux fois par mois, l'espace Emploi organise des réunions d'informations collectives. Ils s'adressent spécifiquement aux nouveaux demandeurs d'emplois pour leur présenter l'ensemble des dispositifs du territoire. Un tour de table précise ensuite les attentes de chacun avant de démarrer un accompagnement individualisé. Les demandeurs d'emploi sont également invités à participer aux ateliers CV et lettre de motivation. Connaître les règles et les usages du moment, se remettre à la page des dernières présentations, valoriser son parcours

et ses compétences, tels sont les objectifs de ces séances de travail qui vous permettent de repartir avec un CV et une lettre de motivation qui vous ressemblent. Après quoi, il ne vous restera plus qu'à préparer votre prochain rendez-vous d'embauche en vous inscrivant aux nouveaux ateliers "simulation d'entretien". Du 6 au 16 octobre prochains, certains demandeurs d'emploi pourront aller plus loin et participer à la session "Construisons ensemble votre recherche d'emploi". Au programme : techniques de recherche d'emploi, mobilité, conseil en image, lecture d'un contrat de travail et d'une fiche de paye, sophrologie. De quoi mettre un coup d'accélérateur à votre recherche!

Des thématiques originales

La recherche d'un emploi peut être fragilisée par des freins de tous ordres : précarité matérielle et financière,

problème de mobilité, soucis de santé, mauvaise alimentation, addictions, timidité et manque d'assurance, image dépréciée de soi, etc. Pour surmonter ces difficultés "annexes" qui constituent en réalité de sérieuses entraves au retour à l'emploi, des ateliers originaux sont proposés régulièrement. C'est le cas, par exemple, de l'atelier "Dédramatiser l'entretien" animé par le comédien Lionel Bécimol. Comment entrer dans une pièce et prendre place, face à son interlocuteur? Comment adopter la bonne gestuelle et la bonne posture? A quel moment prendre la parole? A travers quelques exercices simples, ces matinées d'expression théâtrale vous permettront d'améliorer votre présentation et votre confiance. Vous gagnerez aussi en assurance et en objectivité en participant aux ateliers autour des discriminations : "Discriminations, préjugés, de quoi parle-t-on? Discrimination à l'embauche et à l'emploi", conduits par Femmes inter associations (FIA) et le défenseur des droits (Maison de justice et du droit).

Lever les freins à l'emploi

Certaines addictions ont des conséquences négatives sur la qualité de vie en général et sur la recherche d'emploi en particulier. On parle d'addiction lorsqu'une conduite repose sur une envie répétée et irrésistible. Elle génère des problèmes de toute nature : physique, psychologique, relationnelle, familiale, sociale... Si vous êtes concernés (tabac, cannabis, alcool, jeux, ordinateur, médicaments, etc.), n'hésitez pas à vous inscrire aux prochains ateliers sur ce thème. Par ailleurs, les périodes de chômage induisent souvent une précarité financière

qui a des conséquences sur les habitudes de consommation. Il est possible cependant de bien manger en dépensant peu d'argent. C'est ce que les deux ateliers "comment se nourrir à moindre coût?" vous démontreront à travers informations et cas pratiques. Une diététicienne vous donnera toutes sortes de précieux conseils pour faire les bons choix alimentaires, minimiser leur coût, décrypter les étiquettes en magasin.

Des offres actualisées

Le service Emploi met à disposition des demandeurs d'emploi un maximum d'annonces (en mairie et sur le site internet) dans tous les secteurs professionnels. Deux classeurs, remis à jour chaque semaine, sont à votre disposition dans le hall d'accueil de la mairie : dans le classeur rouge, toutes les annonces transmises par Pôle emploi et ponctuellement par d'autres organismes (Chambre de commerce et d'industrie, entreprises locales...); dans le classeur jaune, les offres de la SNCF, important recruteur. En outre, le service Emploi travaille en étroite collaboration avec Pôle emploi et sa "plateforme de vocation" et avec la Communauté d'agglomération du Val d'Orge et ses "cellules de recrutements". Tout au long de l'année sont organisés des événements qui sont le résultat d'un travail partenarial : les forums emploi et jobs d'été du Val d'Orge, la sensibilisation à la création d'entreprise du 19 mai prochain, le concours d'idées à la création d'activité qui a lieu jusqu'au 30 juin (voir encadrés). Enfin, rappelons ►

CRÉER ET ENTREPRENDRE

Créer son entreprise : l'info vient à vous!

Comment lancer mon activité? Comment passer de l'idée à la réalité? Quels sont les dispositifs de proximité? C'est pour répondre à ces questions qu'une après-midi de sensibilisation à la création d'entreprise sera organisée le lundi 19 mai de 16h à 19h dans le quartier des Aunettes. Le City bus stationnera en pied d'immeubles et mettra à votre disposition stands et documentation. Différents partenaires seront à votre écoute pour étudier votre projet et vous orienter : l'espace Emploi de la mairie, les services Politique de la ville et Développement économique du Val d'Orge, l'Agence pour l'économie en Essonne, le Groupement des créateurs du Val d'Orge, la Chambre de commerce et d'industrie, le réseau CREE...
Rens. : 01 69 25 38 63 ou 01 69 46 72 29 (Politique de la ville), 01 69 46 72 03 (espace Emploi mairie).

Concours d'idées

Vous habitez dans le Val d'Orge? Vous avez plus de 16 ans? Vous avez une idée ou un projet de création d'activité? Participez au concours d'idées lancé par la Communauté d'agglomération, en partenariat avec l'Agence pour l'économie en Essonne, et gagnez des tablettes! Le concours a lieu jusqu'au 30 juin 2014.
Ins. : www.agglo-valdorge.fr ou www.essonne-developpement.com
Info : 01 69 72 84 83.

Prochains ateliers

- Information collective : **19 mai** (14h à 16h env.), **6 juin** de 9h à 12h, en mairie.
 - CV et lettre de motivation : **21 mai**, **4 juin**, **23 juillet** en mairie de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.
 - Simulation d'entretien : **28 mai**, **9 juillet** en mairie de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.
 - Dédramatiser l'entretien : **19 mai**, **2 juin** dans la salle Wiener.
 - Comment se nourrir à moindre coût? Atelier 1 : manger mieux en dépensant moins, **26 mai** de 14h à 16h. Atelier 2 : savoir déchiffrer les étiquettes alimentaires, **3 octobre** de 14h à 16h.
 - Sensibilisation aux addictions : Tabac : **27 mai**. Addictions en général : **14 novembre**.
 - Discriminations, préjugés, de quoi parle-t-on? **5 juin**.
 - Construisons ensemble votre recherche d'emploi : **du 6 au 16 octobre**. Au programme : techniques de recherche d'emploi (4 jours), mobilité (1 jour), conseil en image (3 jours), lecture d'un contrat de travail et d'une fiche de paye (1/2 journée), sophrologie (1/2 journée).
- Inscriptions obligatoires** auprès de l'espace Emploi de la mairie au **01 69 46 72 03** ou **31**.



► que pour inciter les entreprises locales à recruter des Floriacumois-e-s, la Ville a mis en place une charte emploi incitative.

L'espace Emploi : des missions qui évoluent

Mis en place en 2010, l'espace Emploi de la mairie évolue au fil des années. En 2013, pour renforcer l'accompagnement des demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA, une personne a été recrutée aux côtés de la conseillère insertion-emploi. En 2014, de nouveaux projets sont à l'étude : participation au forum des

associations à la rentrée, rencontres à la halte-garderie avec les "mamans" qui envisagent un retour à l'emploi... Le service lance également un appel au parrainage en direction des entreprises signataires de la charte à l'emploi. Il s'agit pour des parrains bénévoles issus du monde de l'entreprise (chefs d'entreprise, cadres, salariés...) d'accompagner des personnes en recherche d'emploi, actives et motivées, mais confrontées à des handicaps socioculturels (faible niveau de qualification, origine sociale défavorisée, lieu d'habitation, manque de réseau relationnel...).

Le parrainage favorise l'égalité des chances et lutte contre les discriminations. Enfin, le budget 2014 prévoit 250 000 euros pour l'ouverture prochaine d'un espace Emploi et Insertion situé à proximité immédiate de la mairie, dans l'ancien café de la rue des Petits-Champs. Ce nouveau pôle, adapté à l'accueil et à l'accompagnement des demandeurs d'emploi, travaillera en lien étroit avec les chantiers d'insertion et sur le projet d'une épicerie sociale et solidaire. L'emploi demeure une priorité absolue pour la Ville et les habitants. ■

CARNET D'ADRESSES

► Espace Emploi de Fleury-Mérogis

Mairie - 12, rue Roger-Clavier
01 69 46 72 03 / 01 69 46 72 31

► Point information jeunesse

Centre commercial - Place du 8-Mai-1945
01 69 72 19 66

► Communauté d'agglomération du Val d'Orge

Service Développement économique
01 69 72 12 26

► Mission locale du Val d'Orge

27, avenue de Brétigny
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois - 01 60 15 54 00

► Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)

01 69 04 81 09 - www.aile-emploi.fr
Permanences PLIE en mairie sur rendez-vous
au 01 69 46 72 30 (social)

► Groupement des créateurs du Val d'Orge

www.groupement-de-createurs.fr

► Pôle emploi - 39 49 - www.pole-emploi.fr

► Plateforme de vocation (Pôle emploi)

01 60 88 86 10

► Réseau CREE (Créer ou reprendre une entreprise en Essonne) - 01 60 79 90 98

► Conseil général de l'Essonne

Direction de l'insertion, de la lutte contre les exclusions et pour l'emploi - 01 60 91 95 93

► Agence pour l'économie en Essonne

6, Cours Monseigneur-Roméro
91025 Évry Cedex - 01 69 91 05 29

► Essonne cadres - www.essonnecadres.org

► Nos quartiers ont des talents

www.nosquartiers-talents.com

► Maison départementale des solidarités

Rue Frédéric-Joliot-Curie
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois - 01 69 46 57 60

► **Carte solidarité transport** : se bouger pour l'emploi : une question de mobilité (demandeurs d'emploi, allocataires RSA, bénéficiaires CMUC/AME). Info auprès de l'Agence solidarité transport : 0 800 948 999.

► **Deux roues pour l'emploi** (location de vélos, vélos électriques, scooters) : 01 69 06 07 07.

► **Papa Charlie** (location de véhicules pour les trajets domicile-travail) : appelez Planèt'AIRport au 01 48 62 02 02 - www.papa-charlie.com



CARNAVAL

Sur les traces des Vikings

Explorateurs, marins, guerriers, marchands... Tous les vikings seront au carnaval de Fleury le samedi 10 mai ! Le défilé partira à 15 heures de la rue de l'Écoute-s'il-pleut (devant l'école), se dirigera vers le centre commercial, traversera les quartiers des Résidences et des Chaqueux pour atteindre, vers 16h30, la Pointe-verte (rue Roger-Clavier). L'ensemble des participants, petits et grands, associations, groupes de danseurs et musiciens (batucada brésilienne) se rassembleront autour d'un pot festif. Un goûter sera offert aux enfants. Et pour clore l'après-midi, les cartes-messages (de paix, d'espoir, de fraternité...) s'envoleront avec les ballons multicolores, avant l'impressionnante mise à feu du Viking géant confectionné par les enfants et les animateurs du centre de loisirs. ■

Carnaval - Samedi 10 mai - Départ 15h de la rue de l'Écoute-s'il-pleut - Arrivée vers 16h30 à la Pointe-verte.

JOULIK EN CONCERT PARTAGÉ

SAMEDI 17 MAI À 20H30
DIMANCHE 18 MAI À 16H

Voix d'ici et d'ailleurs

Cette année, les groupes vocaux "Chants du monde" du Centre musical et artistique, sous la houlette de Stéphanie Ballet, chef de chœur, ont imaginé un concert entièrement partagé sur scène avec le groupe Joulik. Pas de première ou de deuxième partie mais un seul spectacle, riche du répertoire de chacun et fruit d'une passion commune des cultures orales et voyageuses.



C'est un spectacle plein de fraîcheur et de générosité qui vous attend avec Joulik les 17 et 18 mai prochain au CMA. Le groupe est né de la rencontre entre Robin Celse, guitariste et joueur d'oud, Mélissa Zantman, chanteuse et accordéoniste et Gabrielle Gonin, chanteuse et contrebassiste. Ces trois artistes polyvalents revisitent les musiques

du monde qui sont pour eux une porte ouverte sur le rêve, le partage et la création. Entre tradition et composition originale, leur répertoire polyphonique nous emmène dans un beau voyage en Europe, vers les plaines de la Roumanie, les landes irlandaises, les vertes montagnes des Balkans et l'Amérique du Sud. ■

Joulik en concert partagé

Avec les groupes vocaux du CMA
Samedi 17 mai à 20h30
Dimanche 18 mai à 16 heures
Centre musical et artistique
Tout public - Entrée : 3 € / 6 €
Rens./résa : 01 60 16 84 29
www.myspace.com/joulik.musique

Concert après les devoirs !

Dans le cadre des projets "La passerelle des Arts" et "Les Arts rayonnants", le groupe Joulik offrira un concert acoustique en trio à l'Espace familial le **jeudi 15 mai 2014 à 18h** en direction des publics "Coups de pouce" et des familles bénéficiant des ateliers d'accompagnement aux devoirs.

Ce concert est le fruit d'un partenariat entre le Centre musical et artistique et le service de la Réussite éducative.



"PROJECTIONS"

SAMEDI 31 MAI À 20H30

Un kaléidoscope vivant du Cma

Connaissez-vous le vijing ? Ou le soundpainting ? Surfant sur la vague des nouvelles pratiques liées à l'image, le Centre musical et artistique explore des formes artistiques inédites pour son projet fédérateur 2014. Rendez-vous le samedi 31 mai, salle Malraux, pour une "Projection" publique en forme de performance "live", surprenante et innovante.

Imaginez un DJ qui ne mixe pas avec des bandes son mais avec une gigantesque banque d'images qu'il projette à l'écran. Sur le mode de l'improvisation, le VJ ou vidéo-jokey joue avec les images, leur apporte des effets, les transforme en 3D et s'empare de l'ambiance de la salle, qu'il rythme et ponctue à son tour, à la manière d'un DJ traditionnel. C'est le principe du vijing, une nouvelle pratique artistique en plein essor. Mathieu Verhaverbeke, réalisateur, DJ, artiste aux multiples facettes, endosse aussi à ses heures la casquette de VJ. C'est à lui, ainsi qu'à Christophe Waïss, professeur de théâtre au Cma et metteur en scène, que le Centre musical et artistique a fait appel pour son projet fédérateur. Le projet fédérateur est une des marques de fabrique du Cma : tout au long de l'année, les élèves et les artistes enseignants mettent au point une création collective pluridisciplinaire, qui donne lieu à une représentation publique annuelle.

Cette année, l'équipe du Cma a choisi le thème "Projections" pour explorer l'interaction entre les pratiques artistiques vivantes que sont la danse,

le théâtre et la danse avec l'image projetée, et d'en décliner différentes formes artistiques pour la scène. Le vijing, mais aussi le soundpainting feront donc partie des performances auxquelles vous pourrez assister le 31 mai prochain à la salle Malraux. Encore peu connues du grand public, ces deux pratiques ont donné lieu à des stages au Cma lors des dernières vacances de printemps. Comme le vijing, le soundpainting repose avant tout sur de l'improvisation, et une séance se déroule à peu près de la sorte : sur scène, un orchestre composé de musiciens, de comédiens et de danseurs, répond aux signes corporels d'un chef d'orchestre, composant une symphonie musicale et visuelle improvisée. Un "happening" surprenant et original.

Un voyage autour de l'image

Telle un kaléidoscope, la création "Projections" déclinera une multitude de mini-séquences autour de l'image : courts-métrages et bande-son interprétés en direct sur le principe des films muets, captations vidéo sur le vif, chorégraphies faisant interagir danseurs et vidéo Chants,

théâtre, danse : les disciplines phares du Cma iront à la rencontre de l'image.

"C'est une invitation à un voyage autour de l'image. Il faut s'attendre à se laisser surprendre et se laisser embarquer par les propositions", commente le metteur en scène de cette grande projection vidéo, musicale et chorégraphique, Christophe Waïss.

Les nouvelles technologies, mais aussi les réseaux sociaux ont bouleversé le rapport de chacun à l'image, ouvrant des pistes incroyables pour de nouvelles formes artistiques. Mais en même temps qu'ils font "exploser" les pratiques amateurs, les nouveaux médias créent aussi une culture de l'instantané et une surabondance d'images. Le travail autour de "Projections" rebondit sur ces pratiques et les interroge, avec un parti pris : celui du regard artistique. ■

Projections

Samedi 31 mai à 20h30
Salle André-Malraux
Renseignements/réservation :
Cma - 01 60 16 84 29.

Sorties familles

Cet été, la Ville de Fleury vous invite à partager en famille des sorties à la mer : **samedi 19 juillet à Cabourg, samedi 9 août au Touquet, samedi 23 août à Trouville.**
Inscriptions à partir du 12 mai.
Renseignements et tarifs : Espace familial - 01 69 51 78 60.



Vendredi 9 mai de 10h à 12h
Espace intergénérationnel

Permanence administrative

Les aînés pourront se faire aider à gérer leur "paperasse".
Lire page 9

Samedi 10 mai à partir de 15h
Départ rue de l'Écoute-s'il-pleut
Carnaval

Sur la route des Vikings!
Lire page 17

Mardi 13 mai à la médiathèque
8h30-11h30 et 13h30-16h30
Atelier couture

Venez créer un album à compter en tissu!
Lire page 11

Jeudi 15 et vendredi 16 mai
Rythmes scolaires

Réunions d'information sur les nouveaux rythmes scolaires à la rentrée prochaine.
Lire page 7

Samedi 17 mai à 11h
Médiathèque

"Des petites et des histoires"

Lecture d'albums. *Lire page 11*

Samedi 17 mai à 20h30
Dimanche 18 mai à 16h
Centre musical et artistique

Joulik en concert partagé

Avec les groupes vocaux du CMA. Tout public. Rens. : 01 60 16 84 29.
Lire page 18

Du 17 au 23 mai
Complexe Jacques-Anquetil
Lewoz, expos...

166^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Expos (17-22 mai), nuit blanche (17 mai), conférence (20 mai) et lewoz et soirée festive (23 mai). Rens. : 01 69 46 72 09.
Lire page 10

Dimanche 18 mai
Brocante

Rue du Bois-des-Chaqueux.
Lire page 6

Lundi 19 mai de 16h à 19h
Aunettes

City'bus

Information sur la création d'entreprise. *Lire page 14*

Mercredi 21 mai à 15h
Médiathèque

Jeux de société.
Lire page 11

Dimanche 25 mai
Élections européennes

Mardi 27 mai
Stage de sound-painting

Animé par François Jeanneau au CMA de 18h30 à 20h30.

Mercredi 28 mai à 10h30
Médiathèque

"Y a pas rien !"

Avec la compagnie L'île logique Pour les 4-6 ans. Gratuit. Rens. : 01 60 16 30 60.
Lire page 11

Samedi 31 mai à 20h30
Salle Malraux

Projections

Concert-spectacle. Projet fédérateur du Centre musical et artistique. Rens. : 01 60 16 84 29.
Lire page 19

Samedi 7 juin à 16h
Médiathèque

Schtroumpfs 2

Projection tout public à partir de 3 ans. Réservation à la médiathèque et au 01 60 16 30 60.

Rallye vélo féminin

Dimanche 1^{er} juin de 7h à 14h : rallye "La 100 % féminine". Le Cyclo Brunoy organise un rallye vélo réservé exclusivement aux femmes, licenciées ou non, et propose trois itinéraires (29, 49, 79 km) au départ de Brunoy. Assurance crevaison tout au long des parcours. Gratuit pour les moins de 18 ans accompagnés. Renseignements : cyclobrunoy@gmail.com



Rencontrez vos élu-e-s



David Derrouet, maire, vice-président de la communauté d'agglomération du Val d'Orge, député suppléant



Aline Cabeza, maire-adjointe chargée de l'Action sociale, du Logement et de la Lutte contre les discriminations



Jean-Marc Frésil, maire-adjoint chargé de la Culture



Nathalie Batard, maire-adjointe chargée de l'Enfance et du Scolaire



Claude Boutin, maire-adjoint chargé des Travaux et de la Sécurité routière



Nadia Le Guern, maire-adjointe chargée de la Petite enfance et de la Réussite éducative



Didier Rajobson, maire-adjoint chargé du Sport, de la Vie associative et du Développement durable



Alexandra Le Foll, maire-adjointe chargée de la Jeunesse et des Retraités



Karine Ranvier, maire-adjointe chargée de l'Emploi, de l'Insertion et du Commerce



Germain Battais, conseiller municipal



Joseph Jasmin, conseiller municipal



Célia Legenty, conseillère municipale déléguée communautaire



Boualem Benaoua, conseiller municipal délégué communautaire



Martine Chabot, conseillère municipale



Stéphane Bernard, conseiller municipal



Catherine Degoul, conseillère municipale



Ahmed Naceh, conseiller municipal



Nathalie Clavier, conseillère municipale



Faouzi Cherchali, conseiller municipal



Plamena Main, conseillère municipale



Ruben Collette, conseiller municipal



Gisèle Bikandou, conseillère municipale



Didier Fillat, conseiller municipal



Caroline Séverin, conseillère municipale

Élu-e-s de l'opposition



Bruno Hyson, conseiller municipal



Virginie Dec, conseillère municipale



Abdel Yassine, conseiller municipal



Clotilde Clavier, conseillère municipale



Annie Saltzmann, conseillère municipale Front de gauche

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU-E-S :

• **Avec le maire, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge, député suppléant, David DERROUET**
01 69 46 72 00

• **Avec les adjoints et les conseillers municipaux délégués**
01 69 46 72 44

• **Avec la délégation de Marjolaine RAUZE, conseillère générale,**
elle reçoit en mairie de Fleury sur RV - 01 69 25 39 21

• **Avec Malek BOUTIH, député de l'Essonne,**
il reçoit sur RV.
Permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 4 rue Émile-Kahn
01 60 15 56 53
malekboutih2012@gmail.com

TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE À L'OPPOSITION

En vertu de la loi relative à la démocratie de proximité, la municipalité réserve un espace à l'expression de l'opposition.

Nous venons de vivre nos 2 premiers conseils municipaux au sein de cette nouvelle mandature. Très enrichissant tant sur l'art d'utiliser la loi à son avantage que dans l'art de reprendre d'une main ce que l'autre donne.

En effet, comment museler l'opposition en simulant un vote démocratique ? Exemple : pour obtenir un siège au CCAS il eut fallu proposer 6 sièges. Or, la loi fixant le nombre entre 4 et 10, le choix du Maire s'est porté sur 5. Choix qui interdit de fait à l'opposition d'être représentée et ce, quels que soient les accords que nous pouvions passer entre opposants.

Que dire de la générosité de notre Maire qui a proposé de diviser par 2 ses frais, quand, dans le même temps il s'est fait voter, ainsi qu'à ses conseillers, des indemnités correspondant à une ville plus importante ! Au moment même où des efforts sont demandés à toutes et tous.

Vu la limite des 1000 caractères imposés par notre Maire, R.V. sur notre page FB pour plus d'informations.

Bien fidèlement.



Bruno Hyson et Virginie Dec
Groupe "Vivre unis à Fleury"

Les Floriacumois demandent la transparence !
Le conseil municipal du 10 avril devait statuer sur la composition des différentes instances qui agissent quotidiennement dans la vie des Floriacumois.

Le comité technique paritaire et le CHCT, qui rendent des avis importants sur les conditions de travail des employés municipaux. Le Centre Communal d'Action Sociale, qui accompagne les habitants dans leurs difficultés. Enfin, la commission d'appel d'offres, qui règlemente l'utilisation de l'argent de la commune dans les marchés publics.

Le maire David Derrouet a refusé toute représentation de l'opposition dans ces instances : ces pratiques opaques et autoritaires sont inquiétantes. D'autant que Mediapart a fait part il y a quelques mois de soupçons de corruption dans l'opération des Joncs-Marins. Rempoter une élection ne donne pas le monopole de tous les pouvoirs.

Les Floriacumois peuvent compter sur nous pour exiger une vie locale plus transparente et une ville apaisée !



Abdel Yassine et Clotilde Clavier
Groupe "Fleury ensemble"

Le rouleau compresseur contre la population et les dépenses publiques continue !
Pour plaire à la commission européenne; Super austérité pour les ménages, les retraités, les Femmes, les jeunes, les budgets sociaux, les collectivités, les services publics et notre sécurité sociale.

Dans ce contexte les élections européennes du 25 mai seront décisives pour stopper la dégradation des conditions de vie, de travail et des droits sociaux.

Ces élections se tiennent au même moment dans toute l'EUROPE. De puissantes convergences populaires peuvent se faire entendre pour des solutions de progrès anti crise.

Faire gagner le Front de gauche, qui seul s'oppose à l'austérité, c'est possible et ouvrirait la voie au redressement social, économique et écologique nécessaire à tous, sur tous les territoires.
Que la colère s'exprime ! Par un vote utile pour le front de gauche, pour faire émerger un espoir, celui de celles et ceux qui n'ont pas renoncé au progrès humain et aux vraies valeurs de gauche.



Annie Saltzmann,
conseillère municipale
Groupe Front de gauche

HÔTEL DE VILLE

12, rue Roger-Clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00
www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.
Mairie fermée le mercredi.

AUTRES NUMÉROS**• LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE**

1, pl. Saint-Exupéry
91704 S^{te}-Geneviève-des-Bois cedex
01 69 72 18 00

• MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50

• GENDARMERIE DE FLEURY

1, avenue des Peupliers
01 60 15 72 05

• PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

Permanence en mairie sur RV
01 69 46 72 30 (service social)
Siège : 126, avenue Gabriel-Péri
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 04 41 03

• ASSISTANTES SOCIALES

Espace familial Louis-Daquin
Sur RV - 01 69 46 57 60

CARNET

Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont pas publiées dans le Fleury'mag. Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devrez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'État civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.

• MISSION LOCALE DU VAL D'ORGE

27, avenue de Brétigny
Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 15 54 00

• CAF

- **Sainte-Geneviève-des-Bois**
4, rue Jean-Jacques-Rousseau
Sur RV - 01 60 91 88 94

- Morsang-sur-Orge

34, avenue René-Cassin
1^{er} et 3^e lundis du mois de 14h à 16h

TAXIS

• **M. Belamine** : 06 08 81 60 60

• **M. Pereira** : 06 08 02 02 85

ou 01 69 51 37 36

• **Transport accompagné** :

06 27 88 88 77 ou 09 81 85 34 71

GUIDE SANTÉ**• PROTECTION INFANTILE**

Prévention santé gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans - Maison de la petite enfance - 01 69 46 67 06
Consultations sur RV

• MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Sylvie BERNARD : 3, rue Pablo-Picasso, 01 69 04 11 59
Patrick CHAPUZOT : 4, rue Salvador-Allende, 01 60 15 82 83
Andrzej PLATEK : cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux, 01 60 15 49 06

Philippe VIENOT : cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux, 01 69 51 27 23

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

• **Déchets végétaux** (pavillonnaire)
Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés.

Le **lundi matin**.

• Objets encombrants

Le **mercredi 21 mai** (secteurs pavillonnaire et collectif).

• Déchèterie mobile

Le **samedi 28 juin** de 9h à 12h, parking de la mairie.

Rappels : pas de collecte les jours fériés. Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service.

• **INFIRMIERS** (cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux) :
Malika MOUMEN, 06 64 83 86 21
Frédéric VARENNES, 06 63 25 14 22

• CMPP

6, rue du CNR - 01 60 16 02 69

• SOS MÉDECINS

Tél. : 08 26 88 91 91 - 24h/24

• LABORATOIRE D'ANALYSES

Centre hospitalier Manhès,
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 91

• KINÉSITHÉRAPEUTE

Valérie PROVOST, cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux à Fleury - 06 33 58 93 34

ou 09 51 44 33 80 (l'après-midi)

• DENTISTES

10, rue de l'Orge

D^r KORBER : 01 60 16 64 17

D^r SONIGO : 01 60 16 56 86

• PHARMACIES

Marianne LECHERTIER
5, pl. du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83

Marie-Laure PERIN

2, avenue du Docteur-Fichez
01 69 24 39 90

• CENTRE JEAN-MOULIN

Réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 66 00

• RÉSIDENCE MARCEL-PAUL (EHPAD)

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 00

• CENTRE HOSPITALIER MANHÈS

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 00

Pour tout renseignement :

0 800 293 991 (appel gratuit).
www.agglo-valdorge.fr

PERMANENCES EN MAIRIE**• CONTRÔLEUR DES IMPÔTS**

Mardi **6 mai** et jeudi **5 juin**
de 8h30 à 11h, **sur rendez-vous**
en appelant au 01 69 46 72 00.

• AVOCAT CONSEIL

De 10h15 à 11h45 le vendredi
30 mai.

CARNAVAL

sur la route des Vikings !



SAMEDI 10 MAI À 15H

Départ à 15h de la rue de l'Écoute s'il pleut (devant l'école)
Arrivée vers 16h30 (Pointe verte, rue Roger-Clavier)

AFFICHE
RÉALISÉE À PARTIR
DU DESSIN DE LOYS MARBOIS
(CENTRE DE LOISIRS)